

# Découverte de l'île de Ré

du 22 au 27 septembre 2025

450 € par personne

Programme (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en fonction des conditions du moment)

Randonnées et tourisme : rando douce 6/8 km sans difficultés et visites

*Lundi 22 septembre*

- . Arrivée après-midi au village vacances, installation dans les chambres
- . Dîner

*Mardi 23 septembre*

- Phare de la baleine
- Musée des phares et balises
- Randonnée Saint Clément les baleines

*Mercredi 24 septembre*

- Randonnée Loix
- Ecomusée l'or blanc

*Jeudi 25 septembre*

- . Saint Martin en Ré « Sur les pas de Vauban »
- . La Flotte

*Vendredi 26 septembre*

- . Randonnée petit- bois de trousse- chemise
- . Cave coopérative des vignerons de l'île de Ré , visite dégustation au cellier

*Samedi 27 septembre*

- . Visite guidée de la Rochelle
- . Retour

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour garantir le bon déroulement du séjour. Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé. Nombre de participants: 16 au minimum, 20 au maximum (l'organisateur se réserve le droit d'annuler le séjour au plus tard le 30 janvier 2025 si le nombre de participants minimum n'est pas atteint).

## Coût du séjour

Le coût du séjour est fixé à 450 € par personne (hors assurances facultatives), en pension complète en chambre de 2 personnes (twin) dans le village vacances « Le phare » Saint Clément les baleines 17590. Pas de chambre individuelle.

### Ce prix comprend :

- la pension complète (6 jours / 5 nuits) du dîner du lundi 22 septembre au petit déjeuner du samedi 27 septembre
- les draps
- le linge de toilette
- l'encadrement des randonnées
- les taxes de séjour
- les visites

### Ne sont pas compris :

- les transports: voyage aller-retour et déplacements sur place basés sur le co-voiturage
- les assurances facultatives (nous attirons votre attention sur l'intérêt de l'assurance annulation)
- les dépenses personnelles
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

Piscine chauffée et plage à 50 m , serviette de bain et maillot de bain à prévoir

### Inscriptions

- Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant et dans la limite des places disponibles (20 max.) jusqu'au 10 janvier 2025. Au delà, une liste d'attente sera mise en place. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque d'acompte de 150 € (30%). Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 15 janvier 2025. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'association . S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'ADTPC enverra aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin accompagné du solde du séjour avant le 15 février 2025.

-

### Paielements

- Acompte de 150 € à la pré-inscription (avant le 10 janvier 2025)
- **Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.** Solde du séjour 300 € avant le 15 février 2025. ( prélevé en juin)

### Conditions d'annulation de l'inscription

- Il est vivement conseillé de prendre l'assurance annulation.  
les indemnités suivent les modalités de l'assurance, et les demandes d'indemnisation seront adressées directement à Groupama ;L'ADTPC ne prendra pas en charge d'indemnisation pour les participants qui font le choix de ne pas souscrire d'assurance



# Découverte de l'île de Ré

## Bulletin de pré-inscription

Nom..... Prénom .....

Adresse.....

.....

.....

Numéro de téléphone .....

Adresse e-mail .....

Numéro de licence FFR .....

Bulletin à compléter et à retourner avant le 10 janvier 2025  
accompagné de l'acompte de 150 € à

Bernadette MARCHAL  
2 impasse MARLAUD  
résidence de la Cavée  
appt 55 1er étage  
MONDEVILLE 14120

En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte